



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 19 DECEMBRE 2022

Date de convocation : 30/11/2022
Nombre de Conseillers en exercice : 27
Nombre de Conseillers Présents : 21 Nombre de pouvoirs : 3 Nombre de Conseillers votants : 24
Date d'affichage : 23/12/2022

VOTE : Voix Pour : 24 Voix contre : 0 Abstentions : 0

L'an deux mil vingt-deux le 19 décembre à 20 heures 00, les membres du Conseil Municipal de Sées dûment convoqués et sous la présidence de M. Mostefa MAACHI, Maire de SÉES, se sont réunis, au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion de la Maison des Services et des Associations.

Présents : M. Mostefa MAACHI, Maire, M. Fabrice EGRET, Mme Pamela LAMBERT, Mme Martine BIDAULT, M. Jacques MAUSSIRE, Mme Martine LEMOINE, Adjoint, Mme Martine MEYER, M. Damien SOREL, Mme Florence LECAMUS, M. Richard PAUPY, M. Antoine BIGNON, Mme Patricia CHARPENTIER, M. Florian MENAGER, Mme Jacqueline DUJARRIER, M. Jean-Marc LETELLIER, Mme Béatrice MIKUSINSKI, M. Jean-Paul SAUVAGET, Mme Hélène DEBACKER, M. Christian RICHARD, M. Raymond FREBET, Mme Véronique BARIA UGUEN

Absents Excusés : M. Christophe ROBIEUX, Mme Marie-Caroline MALEWICZ-LABBE, M. Guillaume DUDRAGNE, Mme Séverine LOUVEAU, Mme Jacqueline BLOND

Ont donné pouvoir : M. Christophe ROBIEUX à Mostefa MAACHI, Mme Marie-Caroline MALEWICZ-LABBE à M. Florian MENAGER, Mme Jacqueline BLOND à M. Jacques MAUSSIRE ;

Absents non Excusés : M. Bruno ROUX

Secrétaire de Séance : M. Jacques MAUSSIRE

OBJET : Collège N-J Conté – Participation pour la mise en place d'un rucher

➡ **Rapporteur** : Mme LAMBERT Paméla, adjointe au Maire en charge des finances

Dans le cadre du club apiculture, un atelier de découverte du monde des abeilles est proposé aux élèves du collège.

L'objectif est de monter un rucher au collège afin de se familiariser avec la présence des abeilles, d'observer leur travail et de comprendre leur vie et leur rôle dans la pollinisation, tout en participant à la sauvegarde de l'abeille noire. Des plantes nectarifères et pollinifères peuvent aussi être cultivées afin de renforcer la biodiversité.

Le but de cette démarche est de sensibiliser les élèves au problème écologique qui est celui de la disparition progressive des abeilles et de son impact sur la vie animale et sur les activités humaines.

Le Collège sait que la ville de Sées est très impliquée dans la préservation des abeilles à travers le label APlcité et souhaite que la Ville s'associe à cette initiative scolaire et sollicite une subvention afin que les élèves puissent s'impliquer dans cette démarche environnementale.

La commission finances réunie le 5 décembre dernier a émis un avis favorable à ce projet et propose qu'une participation d'un montant de 250 € soit versée au collège. Cette participation financera l'acquisition de 4 tenues (\approx 60 €/tenue)

➔ **Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité**

➤ **DECIDE** de verser au collège Nicolas Jacques Conté, une participation de 250 € pour l'acquisition de tenues.

➤ **AUTORISE** M. le Maire à signer toutes les pièces relatives à ces opérations.

Ainsi fait et délibéré à Sées, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme

Le Secrétaire de séance
Jacques MAUSSIRE

Le Maire
Mostefa MAACHI



Signé électroniquement par
Mostefa MAACHI
Le 20 décembre 2022